



# Regroupement citoyen contre les bitumineux et pour le développement durable

---

Le 14 mars 2016

Mémoire déposé dans le cadre de la consultation publique sur ÉES sur les hydrocarbures  
Présenté au Gouvernement du Québec

## Energie Est : Un projet aux antipodes du développement durable!

Dans un premier temps, il nous apparaît important de préciser la définition des trois piliers du développement durable selon la Loi du développement durable du Québec<sup>1</sup>, à savoir :

**Maintenir l'intégrité de l'environnement** pour assurer la santé et la sécurité des communautés humaines et préserver les écosystèmes qui entretiennent la vie;

**Assurer l'équité sociale** pour permettre le plein épanouissement de toutes les femmes et de tous les hommes, l'essor des communautés et le respect de la diversité;

**Viser l'efficacité économique** pour créer une économie innovante et prospère, écologiquement et socialement responsable.

Nous désirons donc démontrer comment Énergie Est ne représente en rien un projet de développement durable, puisqu'il ne respecte aucun des trois piliers ci-haut mentionnés, à savoir :

**Énergie Est ne permet pas de maintenir l'intégrité de l'environnement, notamment, parce que :**

- L'exploitation des sables bitumineux est l'une des industries les plus polluantes sur la planète. Elle représente la source d'émissions de gaz à effet de serre qui connaît la croissance la plus rapide au Canada. À lui seul, le projet d'oléoduc Énergie Est engendrerait l'émission supplémentaire de 30 à 32 millions de tonnes de GES par année (soit l'équivalent d'ajouter 7 millions de voitures sur nos routes).<sup>2</sup>
- L'extraction de ce pétrole a des conséquences directes sur l'approvisionnement de l'eau :
  - Il nécessite 2 à 5 barils d'eau douce pour la récolte d'un seul baril de pétrole. L'eau usée est par la suite rejetée dans la rivière Athabasca, les autres rivières et cours d'eau, affectant directement la faune et la flore en plus d'augmenter les taux de cancer dans les communautés environnantes, tel qu'à Fort Chipewyan.<sup>3</sup>

---

<sup>1</sup> <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/developpement/definition.htm>

<sup>2</sup> <http://www.equiterre.org/choix-de-societe/blog/tout-ce-que-vous-devez-savoir-sur-energie-est-mais-quon-ne-vous-dit-pas>

<sup>3</sup> <http://business.financialpost.com/news/oil-sands-pollution-linked-to-higher-cancer-rates-in-fort-chipewyan-study-finds>

- Il menace l'eau potable de 3,7 millions de personnes au Québec seulement.<sup>4</sup>
- Les technologies actuellement utilisées permettent de détecter à peine 10% des fuites d'un pipeline.<sup>5</sup>
- En cas de fuite majeure, 2 millions de litres seraient déversés dans l'environnement (deux fois plus qu'à Lac-Mégantic) en 13 minutes selon le [Rapport Savaria](#)<sup>6</sup>.

### **Énergie Est va à l'encontre de l'équité sociale, notamment, parce que :**

- L'industrie pétrolière accentue les inégalités sociales (non-respect des droits des peuples autochtones, atteinte à la démocratie et à la science).<sup>7</sup>
- Plusieurs droits humains sont menacés par ce projet :
  - Le droit de vivre dans un environnement sain (art. 46.1 de la Charte des libertés et droits fondamentaux de la personne du Québec)
  - Le droit à un développement endogène pour les communautés locales
  - Le droit à l'eau (Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels)
  - Le droit à la santé (Art. 12 du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels)
- La répartition des bénéfices entre les entreprises, les régions et l'État (impôts, redevances, engagements à un réinvestissement des profits à moyen et à long terme dans la région affectée) ne respecte pas le principe d'équité.

### **Énergie Est ne représente pas un modèle d'efficacité économique, notamment, parce que :**

- Le secteur pétrolier est très peu créateur d'emplois. L'étude de TransCanada atteste que seulement 537 emplois au Québec seraient reliés à la phase d'exploitation qui durerait 40 ans. Pour chaque million de subvention accordée à l'industrie pétrolière, 2 emplois sont créés. En comparaison, pour le même montant investi dans les énergies vertes, 15 emplois sont créés dans ce secteur. Le secteur du pétrole brut ne représente que 0,3 % des emplois au Québec et 0,5 % du PIB. En comparaison, le secteur du tourisme représente 2,5 % du PIB.<sup>8</sup>
- Les 1.1 million de barils de pétrole qui circuleraient tous les jours seraient essentiellement destinés à l'exportation hors Canada via le Nouveau Brunswick.
- Les besoins du Québec sont évalués à quelques 350 000 barils de pétrole par jour. On peut raisonnablement espérer que ces besoins iront en diminuant à mesure que les politiques d'électrification des transports prendront leur plein envol, ce qui est dans l'intérêt du Québec, grand producteur d'énergie électrique renouvelable.

---

<sup>4</sup> <http://action2.davidsuzuki.org/fr/eau-potable>

<sup>5</sup> <http://ici.radio-canada.ca/regions/ontario/2013/11/07/003-pipeline-technologie-fuites.shtml>

<sup>6</sup> [http://www.ledevoir.com/documents/pdf/rapport\\_oleoduc\\_deversement.pdf](http://www.ledevoir.com/documents/pdf/rapport_oleoduc_deversement.pdf)

<sup>7</sup> <http://tpe-petrole.lo.gs/2-pauvrete-due-aux-inegalites-sociales-creees-par-le-petrole-p36526>

<sup>8</sup> <http://www.equiterre.org/choix-de-societe/blog/tout-ce-que-vous-devez-savoir-sur-energie-est-mais-quon-ne-vous-dit-pas>

- La hausse de production pour exportation de ce pétrole aurait des effets catastrophiques sur la hausse du dollar canadien lors de la reprise de l'économie mondiale, nuisant ainsi considérablement à notre secteur manufacturier exportateur, créateur de bons profits pour les entrepreneurs et de très nombreux emplois bien rémunérés pour les travailleuses et travailleurs du Québec.
- Le coût total des dépenses en matière de sécurité publique est indéniable. Estimé à un montant de l'ordre de 500 000 \$ par an, pour les 9 municipalités de la CMM seulement (Rapport Savaria).
- L'industrie pétrolière n'applique pas le principe de pollueur-payeur au Canada.

En guise de conclusion, nous aimerions rappeler que l'acceptation du projet Énergie Est équivaut à cautionner l'augmentation de production de pétrole issu des sables bitumineux et par conséquent, la dégradation des conditions de vie pour les générations futures.

Nous demandons donc qu'un plan de développement de transition énergétique soit plutôt mis en place dès que possible, comprenant notamment la réglementation et les mesures incitatives requises pour la mise en application des énergies vertes.

Nous sommes d'avis que le rôle du gouvernement, élu démocratiquement, a le devoir d'appliquer le principe de précaution et ainsi, assurer la pérennité des ressources pour les générations à venir, incluant le droit de vivre dans un environnement sain.

---

*Andrée Chartier*

Coordonnatrice

Regroupement citoyen contre les bitumineux et pour le développement durable

Tél. : 450-587-5028

Courriel : [chartierandree@hotmail.com](mailto:chartierandree@hotmail.com)